



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2024

Invité.es présent.es

*Présidente de l'OMVAP
Président de Den Dour Douar
Ferme du Resto
CCFD*

Invité.es excusé.es

*Graine d'Océan
Umivem
Eau et Rivières*

Nombre d'adhérent.es convoqué.es : 168

Nombre d'adhérent.es présent.es ou ayant donné pouvoir : 103

1- Introduction par Evelyne Maho

Accueil des participant.es et bienvenue à tout le monde - Rappel de la gestion collégiale de l'association

2- Rapport Moral par Evelyne Maho

Importance des pistes d'actions pour 2025 et des temps forts à prévoir

3- Rapport d'activités (Cf. document préparatoire)

Interventions de :

Patrick Le Bihan notamment sur les poudrières – Jean-Yves Laurent de Den Dour Douar indique que le collectif n'a pas plus de contact avec Lorient-Agglomération –

Didier Fogaras insiste sur le point de l'Etang de Lannénec et les soucis de cyanobactéries.

Evelyne Maho intervient sur le dialogue que TH a pu avoir avec la mairie de Quéven pour la biscuiterie de Kerlaen

Manuela Cavalcante indique un RDV le 06 décembre entre Lorient Agglomération, les riverains et les associations dont TH pour la digue de Kerihuer – Pour l'animation de mai 2024 sur l'eau, la projection du film a été faite dans le cadre de la semaine bleue, en lien avec le CCAS et les Ehpad.

Thierry Dedidier souligne que pour les landes du Penher Tarz Heol a rencontré les protagonistes, et suit l'affaire car il y a encore beaucoup d'interrogations.

Françoise Le Bihan/Delcher intervient sur le partenariat avec l'Aqua Runner «ultra marin» et le chèque de 1000€ reçu

Régis Le Texier informe que la prochaine réunion « atelier mobilités douces » aura lieu le 07 décembre 2024. Une invitation sera expédiée à l'ensemble des adhérent.es de Tarz Heol.

Jean-Paul Auffret souligne les différentes érosions de la zone côtière, avec des ouvrages de protection plus ou moins efficaces, ou menacés de destruction. Concernant l'observatoire du littoral : 2 représentants de TH, mais pas de suite donnée à ce jour.

Bernard Horel porte à l'intérêt des participants la question des balades d'été qui ont connu un bilan mitigé en 2024. Le CA s'est prononcé pour ne pas poursuivre, avec information à l'AG. Il y a aussi une lassitude des bénévoles.

Henri Le Meil du CCFD complète les données de la collecte des journaux : les prix sont variables, 120 €/tonne à la dernière collecte.

Alain Iszraelewicz annonce la prochaine vente des livres, les 14 et 15 décembre 2024. Lien avec le CAJA de l'IME de Kerdiret –

Jean-Claude Baron intervient sur plusieurs sujets : projet minier à Kervignac – Extension des Kaolins : participation de TH au comité de suivi. Olivier Mazéas questionne sur la qualité de l'eau sur le site de la carrière de kaolins suite aux fractures hydrauliques. Possibilité de pollution ? Volume d'eau utilisée ? Jean-Paul Auffret répond que les kaolins sont autonomes pour l'eau. Evelyne Maho précise que la biodiversité est importante sur le site (dossier enquête publique) et préservée. C'est un secteur protégé en comparaison du reste de la commune.

Evelyne Maho ouvre le débat sur la qualité de l'eau. La pollution des étangs par les cyanobactéries à Lannénec et le Ter augmente au fil des années. C'est une question importante vu les enjeux de santé publique. Le lien avec Lorient Agglo doit se poursuivre pour connaître les actions de prévention entreprises. Annie Verdès souhaite qu'un affichage de la dangerosité soit portée à la connaissance de la population au lieu du rejet de l'étang de Lannénec sur la plage du Fort-Bloqué.

Thierry Le Floch rappelle qu'au sujet des pollutions sur l'étang de Lannénec, il existe une commission Environnement pour la Base Aéronavale de Lan Bihoué où les questions de l'eau et de l'air sont discutées. Question à poser quant aux travaux à mener pour améliorer l'épuration des eaux usées de la Base et la gestion des eaux pluviales (actuellement les rejets vont à l'étang de Lannénec alors que c'est prévu de les connecter à la station d'épuration de Guidel).

Pour mieux protéger le captage de Kermadoye : proposition d'agrandir les zones de protection, et avoir un regard sur les activités proches du captage.

Entreprise mytilicole de Groix : la mortalité brutale des moules pose la question de la pollution en mer. Lien avec les clapages en mer ? Question de Nelly Huet sur le lien environnement et armée : le code européen en matière environnement s'applique et il doit être respecté. Les rapports d'Ifremer soulignent les risques potentiels à venir. Jean-Paul Auffret indique que le comité de suivi des rejets en mer (clapage) des boues draguées dans les ports de Lorient Agglomération se réunit début décembre (Eau et Rivières y a 2 représentants). Il y a aussi des dépôts de munitions en mer, quelle dégradation ? Sur la maladie des moules à Groix, se pose aussi la question d'apports d'eaux douces.

Didier Fogaras fait le lien entre agriculture et phosphates à Lannénec – conséquences sur l'eau importantes.

Thierry Dedidier souligne qu'il y a des points négatifs et d'autres positifs dans le dossier de l'aménagement du Fort Bloqué pour lequel Tarz Heol a déposé ses remarques. Il y a surtout un manque de concertation.

StopThalasso : Evelyne Maho fait le lien avec l'urbanisme et les dossiers portés par TH. Olivier Mazéas du collectif Stop Thalasso informe qu'une réunion a eu lieu avec les élus de Lorient Agglo. Le projet est suspendu tant que la vente du terrain n'est pas possible. Le projet n'a pas encore d'autorisation de pompage de l'eau de mer, et Relais Thalasso le porteur de projet connaîtrait quelques soucis financiers.

Question de la 2 X2 voies de Kerpont – l'association ADEC de Caudan s'est mobilisée sur ce sujet sans rien pouvoir empêcher. Lien avec la destruction de 40 ha de terres agricoles pour une nouvelle zone industrielle Kerpont Est – dépôt de TH lors de l'enquête publique – Application de la loi ZAN à l'avenir.

Dans les dossiers des zones industrielles qui détruisent des terres agricoles, les agriculteurs ou la Chambre d'Agriculture sont peu présents et actifs (ex. le Mourillon) – TH se retrouve seule ou avec d'autres associations.

4- Rapport Financier présenté par Thierry Dedidier

Le bilan 2023-2024 présente un excédent de 3000 €. Il faut relativiser ce résultat compte tenu des condamnations de TH dans les dossiers juridiques. TH n'a pas encore été sollicité pour les régler.

Des observations concernant les subventions : Lorient Agglo n'a pas octroyé de subvention dans le cadre des semaines de la biodiversité et du DD « *en raison de la multiplication des contentieux engagés par l'association TARZ HEOL contre Lorient Agglomération, ce qui ne permet pas d'instaurer une relation de confiance.* »

C'est une position inacceptable pour TH qui œuvre depuis plusieurs années, avec Lorient Agglo sur les dossiers environnementaux. Le Défenseur des droits a été saisi, et nous attendons la réponse.

Question de l'appel aux dons pour nos actions juridiques : l'association envisage de faire appel aux dons pour l'aider au règlement des dommages et intérêts à venir (cf. point urbanisme dans dossier préparatoire). D'ores et déjà, des dons sont possibles. L'association en reçoit tous les ans.

Question sur les projets avec subvention : Réponse : les projets peuvent toujours se construire sans les subventions. Certaines actions sont basées sur le bénévolat, et l'association peut toujours attribuer une part de son actif pour faire aboutir les projets.

Vérification des comptes

Jean-Pierre Galic vérificateur aux comptes fait lecture de la vérification effectuée sur les comptes 2023-2024. Il demande aux participant.es de donner quitus au trésorier (document en pièce jointe).

5- Votes des différents rapports

Rapport moral adopté à l'unanimité

Rapport d'activités adopté à l'unanimité

Rapport financier adopté à l'unanimité

6- Règlement intérieur de l'association

Le RI de l'association est modifiable par le conseil d'administration. Ce dernier a apporté une modification lors du dernier CA (cf. document joint).

Les auditeurs libres participent pour une année maximum. Pour tenir un équilibre entre administrateurs et auditeurs libres, le nombre d'auditeurs libres est fixé à 4 maxi.

7- Appel à candidatures pour auditeurs libres

Il est fait appel à candidature dans la salle. Serge Baleynaud et Marie Huchet témoignent de leur expérience. Les candidatures peuvent se faire toute l'année. C'est une période d'observation.

2 candidatures lors de l'AG : Mmes Huet et David

8- Election du Tiers sortant

Bernard Horel ne se représente pas. Ses actions sont saluées par la salle. Il a œuvré depuis 1990 au sein du CA de Tarz Heol avec différents rôles et missions. Son engagement a été important.

Candidatures pour le Tiers Sortant : Didier Fogaras - Patrick Le Bihan - Régis Texier - Catherine Vallée

Se présente au conseil d'administration : Jean-Paul Auffret. Les candidat.es sont élu.es à l'unanimité.